



SG Mirova Actions Europe Environnement Durable

Premier exercice du 8 janvier au 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



SG Mirova Actions Europe Environnement Durable

Premier exercice du 8 janvier au 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds SG Mirova Actions Europe Environnement Durable,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SG Mirova Actions Europe Environnement Durable constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs au premier exercice du 8 janvier au 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 8 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

David Koestner

BILANactif

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	18 632 756,28	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	17 867 312,34	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	765 443,94	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	11 207,57	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	11 207,57	-
Comptes financiers	265 874,35	-
Liquidités	265 874,35	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	18 909 838,20	-

BILAN passif

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	18 926 563,26	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-131 961,35	-
• Résultat de l'exercice	30 023,81	-
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	18 824 625,72	-
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	85 212,48	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	85 212,48	-
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	18 909 838,20	-

HORS-bilan

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11,54	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	200 733,39	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	200 744,93	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-707,52	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-707,52	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	200 037,41	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-210 384,39	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-10 346,98	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	40 370,79	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	30 023,81	-

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Information : Premier exercice du 08 janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

- Ils sont mis en place sur une Période de Référence correspondant à l'exercice comptable, courant de la première valeur liquidative du mois de janvier de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année.
- La Période de Référence du premier exercice sera supérieure à un an : de la date de création au 31 décembre 2022.
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% TTC de la surperformance du FCP par rapport à l'Indicateur de Référence.
- Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'Indicateur de Référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations existantes.
- Le prélèvement des frais de gestion variables, s'il y a lieu, est effectué par la Société de Gestion annuellement, le dernier jour de bourse ouvert du mois de décembre de chaque année.
- Les frais de gestion variables sont calculés selon le principe du High Water Mark sur une période maximum de trois ans, avec réinitialisation du High Water Mark après chaque paiement annuel ou réinitialisation du High Water Mark après trois Périodes de Références consécutives sans prélèvement de frais de gestion variable :
 - En cas de surperformance sur une Période de Référence, les frais de gestion variables seront payés et le High Water Mark sera réinitialisé.
 - En cas de sous-performance sur une Période de Référence, aucun frais de gestion variable ne sera payé et la période d'observation sera prolongée. Au cours de la Période de Référence suivante, en cas de surperformance, aucun frais de gestion variable ne sera payé avant que le fonds ne dépasse la sous-performance précédente et que, par conséquent, la surperformance atteigne le niveau de High Water Mark. Cela signifie que toute sous-performance antérieure doit être recouverte par une surperformance postérieure avant que les frais de gestion variables ne soient payés à la Société de Gestion.
 - En cas de rachats de parts, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la Société de Gestion. Ceux-ci seront également perçus à la clôture de l'exercice.

Prestataire percevant des commissions de mouvement :

Sans objet.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C :

Résultat net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation



2 évolution actif net

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	17 526 768,53	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-204 234,83	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	70 500,11	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-96 442,67	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-36 013,53	-
Différences de change	60 988,75	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 513 406,34	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 513 406,34	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-10 346,98	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	18 824 625,72	-

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	265 874,35
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	265 874,35	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	DKK	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 291 086,11	849 142,63	499 186,34	535 865,39
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	427,91	-	-	-
Comptes financiers	2 897,55	149,15	2 699,03	1 144,04
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	11 207,57
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscription à recevoir	10 779,66
Coupons à recevoir	427,91
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	85 212,48
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	82 881,85
Débiteurs et créditeurs divers	2 330,63
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	169 759,68	17 526 768,53	1 960,311	204 234,83
Commission de souscription / rachat		23 687,12		-
Rétrocessions		23 687,12		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	1,79
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	2,33
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	765 443,94
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.12.2021	
	EUR	EUR
Affectation du résultat		-
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	30 023,81	-
Total	<u>30 023,81</u>	<u>-</u>
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	30 023,81	-
Total	<u>30 023,81</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.12.2021	
	EUR	EUR
Affectation des plus et moins-values nettes		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-131 961,35	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-131 961,35	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-131 961,36	-
Total	-131 961,36	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	31.12.2021	-	-	-	-
Actif net	18 824 625,72	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	167 799,369	-	-	-	-
Valeur liquidative	112,18	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,60	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 08 janvier 2021.

4 inventaire au 31.12.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	3 476,00	532 940,32	EUR	2,83
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	1 598,00	141 023,50	EUR	0,75
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	1 437,00	298 393,05	EUR	1,59
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	13 890,00	433 645,80	EUR	2,30
GB00BNKGZC51	AMA CORPORATION PLC	PROPRE	56 061,00	112 009,88	EUR	0,60
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 062,00	750 515,40	EUR	3,99
GB0002162385	AVIVA PLC	PROPRE	55 284,00	270 230,51	GBP	1,44
FR0000120628	AXA	PROPRE	14 991,00	392 539,34	EUR	2,09
SE0006993770	AXFOOD AB	PROPRE	7 724,00	195 350,58	SEK	1,04
NO0010657505	BORREGAARD ASA	PROPRE	4 364,00	96 608,85	NOK	0,51
FR0011648716	CARBIOS	PROPRE	2 539,00	94 907,82	EUR	0,50
GB00BG5KQW09	CERES POWER HOLDINGS PLC	PROPRE	16 502,00	195 858,06	GBP	1,04
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	11 591,00	717 135,17	EUR	3,81
NL0010583399	CORBION	PROPRE	9 646,00	399 730,24	EUR	2,12
ES0105563003	CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	PROPRE	16 975,00	553 045,50	EUR	2,94
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	41 777,00	524 301,35	EUR	2,79
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	2 886,00	347 859,93	GBP	1,85
DE0007100000	DAIMLER	PROPRE	7 242,00	489 486,78	EUR	2,60
DE000DTR0CK8	DAIMLER TRUCK HOLDING AG	PROPRE	3 344,00	107 977,76	EUR	0,57
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	6 739,00	367 882,01	EUR	1,95
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	5 950,00	311 244,50	EUR	1,65
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PROPRE	17 037,00	373 110,30	EUR	1,98
DE0006095003	ENCAVIS AG	PROPRE	2 855,00	44 423,80	EUR	0,24
FR0014004362	ENTECH SA	PROPRE	11 500,00	80 500,00	EUR	0,43
FR0014000MR3	EUROFINS SCIENTIFIC SE	PROPRE	2 815,00	306 272,00	EUR	1,63

SG MIROVA ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT DURABLE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121147	FAURECIA	PROPRE	6 624,00	277 081,92	EUR	1,47
FR0014005SB3	FORSEE POWER	PROPRE	13 793,00	78 068,38	EUR	0,41
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	230,00	165 416,20	CHF	0,88
FR0010533075	GETLINK SE	PROPRE	9 170,00	133 515,20	EUR	0,71
GB0004052071	HALMA PLC	PROPRE	4 888,00	186 298,24	GBP	0,99
DE000A3CMGN3	HGEARS AG	PROPRE	4 913,00	107 103,40	EUR	0,57
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	17 239,00	702 661,64	EUR	3,73
IE0004927939	KINGSPAN GROUP PLC	PROPRE	3 028,00	317 940,00	EUR	1,69
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	3 330,00	659 340,00	EUR	3,50
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	2 271,00	233 685,90	EUR	1,24
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	1 382,00	199 215,30	EUR	1,06
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	1 080,00	281 340,00	EUR	1,49
SE0015988019	NIBE INDUSTRIER AB B	PROPRE	22 876,00	303 835,76	SEK	1,61
DK0060336014	NOVOZYMES AS-B	PROPRE	4 314,00	311 589,87	DKK	1,66
NL0015000D50	NX FILTRATION NV	PROPRE	24 963,00	270 598,92	EUR	1,44
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	662,00	74 338,82	DKK	0,39
GB00BNNTLN49	PENNON GROUP PLC	PROPRE	8 867,00	123 246,65	GBP	0,65
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	3 561,00	614 130,06	EUR	3,26
ES0143416115	SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY SA	PROPRE	5 157,00	108 657,99	EUR	0,58
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	9 171,00	373 993,38	EUR	1,99
IE00B1RR8406	SMURFIT KAPPA	PROPRE	5 044,00	244 331,36	EUR	1,30
ES0165386014	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	PROPRE	20 291,00	347 381,92	EUR	1,85
DE000A0LR936	STEICO	PROPRE	2 244,00	252 225,60	EUR	1,34
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	14 247,00	617 892,39	EUR	3,28
DE000SYM9999	SYMRISE	PROPRE	4 064,00	529 539,20	EUR	2,81
NO0005668905	TOMRA SYSTEMS ASA	PROPRE	4 352,00	273 840,34	NOK	1,45
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	1 196,00	42 757,00	EUR	0,23
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	15 758,00	508 353,08	EUR	2,70
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	17 226,00	463 213,94	DKK	2,46
FR0011995588	VOLTALIA SA	PROPRE	6 236,00	122 599,76	EUR	0,65

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00BN3ZZ526	VOLUTION GROUP	PROPRE	25 445,00	167 592,72	GBP	0,89
FR0012532810	WAGA ENERGY	PROPRE	13 220,00	374 126,00	EUR	1,99
FR0011981968	WORLDFLINE	PROPRE	5 395,00	264 408,95	EUR	1,40
Total Action				17 867 312,34		94,91
O.P.C.V.M.						
FR0007075122	OSTRUM SUSTAINABLE TERSORERIE FCP	PROPRE	62,00	765 443,94	EUR	4,07
Total O.P.C.V.M.				765 443,94		4,07
Total Valeurs mobilières				18 632 756,28		98,98
Liquidités						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-2 330,63	-2 330,63	EUR	-0,01
Total AUTRES				-2 330,63		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	1 005,82	970,73	CHF	0,01
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	1 109,35	149,15	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	258 984,58	258 984,58	EUR	1,38
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	2 432,78	2 897,55	GBP	0,02
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	1 737,96	173,31	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	27 789,20	2 699,03	SEK	0,01
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	10 779,66	10 779,66	EUR	0,06
Total BANQUE OU ATTENTE				276 654,01		1,47
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-1 962,76	-1 962,76	EUR	-0,01
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-2 770,98	-2 770,98	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-63 694,96	-63 694,96	EUR	-0,34
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-2,33	-2,33	EUR	-0,00
	PRHONOCAC	PROPRE	-1 799,07	-1 799,07	EUR	-0,01
	PRREMU SOC GEST	PROPRE	-12 651,75	-12 651,75	EUR	-0,07
Total FRAIS DE GESTION				-82 881,85		-0,44
Total Liquidités				191 441,53		1,02

SG MIROVA ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT DURABLE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Coupons</i>						
<i>Action</i>						
GB0004052071	HALMA PLC	ACHLIG	4 888,00	427,91	GBP	0,00
<i>Total Action</i>				427,91		0,00
<i>Total Coupons</i>				427,91		0,00
Total SG MIROVA ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT DURABLE				18 824 625,72		100,00